



**RÉGIE DE L'OFFICE DE
SAINT GERVAIS**

Département de la Haute-Savoie
Arrondissement de Bonneville
Canton du Mont-Blanc

Envoyé en préfecture le 16/09/2026

Reçu en préfecture le 16/09/2026

Publié le

ID : 074-217402361-20260911-DELOT2026_025-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA SEANCE DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA
RÉGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
DU 11 SEPTEMBRE 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vendredi onze septembre à dix-huit heures trente cinq minutes, le Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme régulièrement convoqué le quatre septembre s'est réuni au nombre prescrit par les statuts de la Régie en salle consulaire en Mairie de Saint-Gervais, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Président

Etaient présents : Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Mesdames Lucie PIGNARD, Barbara BOCHATEY, Elodie LOMBARDOT, Alizée NICOLETTA, Messieurs, Didier JOSEPHE, Rodolphe GOY, Clément BERRUEX, Philippe CHEVRAT, Renaud GUYON, Sébastien HENCHOZ, Olivier BEGAIN, Patrick BRUNCHER.

Etaient absents et avaient donné pouvoir :

Madame Flavie MELENDEZ à Monsieur Didier JOSEPHE

Madame Chloé BLONDEAU à Monsieur Clément BERRUEX

Monsieur Gabriel GRANDJACQUES à Monsieur Jean-Marc PEILLEX

Assistaient à la réunion :

Monsieur Mathieu BARBIER, Directeur de l'Office de Tourisme de Saint-Gervais

Monsieur Alain ROSSET, Directeur technique de l'ESF de Saint-Gervais, suppléant de Madame Alizée NICOLETTA

Le procès-verbal du conseil d'exploitation du 04 juin 2026 est soumis à approbation. Aucune observation n'étant formulée, il est arrêté à l'UNANIMITE.

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance.

Monsieur Didier JOSEPHE ayant été désigné pour remplir ces fonctions à l'UNANIMITE, les a acceptées.

N°2026/025

**CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
CONVENTION D'ENCAISSEMENT, DE REMBOURSEMENT ET DE REVERSEMENT POUR COMPTE DE
TIERS – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

Nombre de membres

En exercice : 16

Quorum : 9

Présents : 13

Pouvoirs : 3

Votants : 16

Délibération télétransmise le : 16 septembre 2026

Mise en ligne du 16 septembre 2026 au 16 novembre 2026

Délibération exécutoire le : 16 septembre 2026

N°2026/025

**CONVENTION D'ENCAISSEMENT, DE REMBOURSEMENT ET DE REVERSEMENT
POUR COMPTE DE TIERS
APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

Rapporteur : Monsieur le Président

Il est rappelé que l'arrêté municipal n°01/11 du 15 décembre 2011 instaure une régie de recettes et d'avances notamment pour l'encaissement et le reversement de produits pour le compte d'organismes de droit privé avec lesquels une convention aura été signée.

La régie de l'Office de Tourisme peut procéder à l'encaissement de produits pour le compte d'organismes de droit privé et plus ponctuellement d'organismes publics extérieurs à la Commune, dans le cadre de conventions signées avec ces organismes.

ENTENDU l'exposé,

Il est proposé au Conseil d'Exploitation, pour ce mandat 2026-2032 :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer toutes conventions d'encaissement, de remboursement et de reversement pour compte de tiers à venir, et toutes conventions d'autorisation pendant la durée de son mandat, sachant qu'il en sera rendu compte lors des séances du conseil d'exploitation

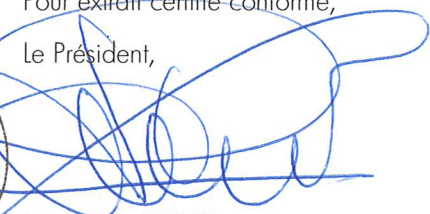
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Conseil d'Exploitation, le Président entendu, et après en avoir délibéré, ADOPTE cette proposition à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance,

Didier JOSEPHE



Fait et délibéré les jour, mois, et an ci-dessus,
Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Jean-Marc PEILLEX

